

ACTE D'ENGAGEMENT

DC3

Le formulaire DC3 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics ou accords-cadres pour présenter leur offre. Il est conseillé aux acheteurs publics d'adapter l'objet de la consultation et le code CPV principal figurant à la rubrique A, la rubrique B5 ainsi que la rubrique D, avant de mettre le DC3 à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

Objet de la consultation :

Marche public de services non alloti - procédure d'appel d'offre ouvert européen à bons de commande

- Le présent marché a pour objet à l'occasion des élections politiques nationales et locales 2016/2017, la réalisation des prestations suivantes pour chaque tour de scrutin (*sous réserve d'éventuelles modifications législatives ou réglementaires ultérieures*):
- Sont concernées, les élections suivantes comprises dans la période s'écoulant jusqu'au 31 décembre 2017.
- élection présidentielle
- élections législatives
- y compris celle(s) pouvant intervenir pendant la période reconduite.
- La liste des élections concernées est donnée à titre indicatif. Pourrait s'ajouter tout autre scrutin, tel par exemple un référendum. Une modification du calendrier électoral ne pourra pas être imputée au pouvoir adjudicateur.
- Le candidat retenu s'engage à honorer les bons de commande transmis par le pouvoir adjudicateur pour les élections citées ci-dessus et toute autre consultation électorale organisée pendant la période.
- Les prestations 1 et 2 ci-dessous seront à réaliser entièrement pour chacune des consultations (*sous réserve d'éventuelles modifications législatives ou réglementaires ultérieures*) dans le respect des délais mentionnés notamment au CCTP.
- Le marché n'est pas alloti.

- 1-1. : Prestation 1 : adressage et mise sous pli de la propagande destinée aux électeurs
- Le titulaire :
- retire dans le local de stockage de la préfecture du Morbihan, à Vannes, les enveloppes nécessaires à l'envoi de la propagande aux électeurs (prévoir un camion avec un hayon élévateur et un transpalette) ;
- procède à l'adressage des plis destinés aux électeurs du département du Morbihan soit environ 566 000 électeurs à partir des fichiers informatiques produit par la préfecture- BRVC – section élections (*puis détruit les fichiers à l'issue de la réalisation de la prestation*) ;
- assure la réception, la vérification des quantités de documents de propagande livrés et le stockage des documents -professions de foi et bulletins de vote- livrés par les imprimeurs pour chaque candidat ou listes de candidats, à l'aide de l'annexe 1 du CCTP ;
- procède à l'assemblage et la mise sous pli de la propagande électorale (circulaires et/ou bulletins de vote) envoyés aux électeurs du Morbihan ;
- remet à La Poste les plis destinés aux électeurs ;
- remet à la préfecture du Morbihan le reliquat d'enveloppes dans les meilleurs délais ;
- conserve les professions de foi restantes et non utilisées jusqu'à l'ordre de destruction donné par la préfecture. Un procès-verbal de destruction sera remis sans délai à l'issue de l'opération.

- 1-2. : Prestation 2 : colisage pour les mairies
- Le titulaire :
- procède à l'adressage des colis destinés aux mairies à partir d'un fichier fourni par la préfecture du Morbihan- BRVC – section élections ;
- assure la réception des bulletins de vote livrés par les imprimeurs des candidats ou listes de candidats ;
- assemble, conditionne et assure le colisage (maxi 15 kg) des bulletins de vote destinés aux mairies pour les bureaux de vote correspondant au nombre d'électeurs inscrits dans chaque commune à

- partir d'un fichier fourni par la préfecture du Morbihan- BRVC – section élections ;
- achemine, dans les délais réglementaires, les colis destinés aux mairies auprès de La Poste ;
 - livre à la fin des travaux de colisage à la préfecture du Morbihan- BRVC – section élections, au plus tard à 16 heures le vendredi précédent le jour du scrutin et pour chaque tour, la totalité du reliquat des bulletins de vote.
 - L'absence de commandes ne donnera lieu à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.
 - Pour mémoire, ces élections peuvent / ou non se dérouler sur deux tours de scrutin.

Code CPV principal : 641 21 100

codes secondaires : 64120000, 79571000

Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement).

au lot n°.....de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) :

(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

aux prestations supplémentaires ou alternatives¹ suivantes :

¹ Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP
- CCTP
- CCAG.....
- Autres :.....

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC³ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

2 Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

3 Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint
	Nature de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

B4 - Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est de **12** mois à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

B5 - Délai de validité de l'offre : 120 jours

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

B6 - Origine et part des fournitures :

(Indications à fournir pour les seuls marchés ou accords-cadres de fournitures des entités adjudicatrices : article 159 du code des marchés publics.)

L'offre présentée au titre du présent marché public ou accord-cadre contient des fournitures en provenance de :
(Cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage.)

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) : **PREFET DU MORBIHAN**

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :
M. Jean-Marc Galland, secrétaire général de la préfecture du Morbihan

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Mme Magali CORLAY
Chef du Bureau des réglementations
et de la vie citoyenne
Fax : 02 97 54 86 28
Mél : magali.corlay@morbihan.gouv.fr

M. Paul LE BRAZIDEC
Bureau des réglementations
et de la vie citoyenne
Fax : 02 97 54 86 28
Mél : paul.le-brazidec@morbihan.gouv.fr

Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Direction Régionale Des Finances Publiques De Bretagne
Cité Administrative
BP 72102
Avenue Janvier
35021 RENNES CEDEX 9

Imputation budgétaire : sur les fonds propres de l'Etat, (BOP 232)

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (*formulaire DC4*) ;
- Annexe n°... relative à la réponse du candidat à une demande de précisions ou de compléments sur la teneur de son offre (*formulaire OUV7*) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché public ou de l'accord-cadre (*formulaire OUV11*) ;
- Autres annexes (à préciser) ;

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Observation du pouvoir adjudicateur :

A Vannes , le
Le préfet,

- ◆ prix pour 1 500 000 bulletins de vote .€HT
.€TTC
- ◆ prix pour 2 000 000 bulletins de vote .€HT
.€TTC
- ◆ prix pour 1 million de bulletins de vote supplémentaires au-delà de 2 millions de bulletins de vote .€HT
.€TTC

Délais de livraison :

CALENDRIER CONTRACTUEL

(J étant le dernier jour de remise des plis aux services de La poste, fixé au plus tard le mercredi précédant le scrutin, les élections européennes ne comprenant qu'un tour de scrutin).

Date	Obligation de faire : nombre prévisionnel d'enveloppes à réaliser par jour
J-11	
J-10	
J-9	
J-8	
J-7	
J-6	
J-5	
J-4	
J-3	
J-2	
J-1	
J	
TOTAL	

- ◆ prix pour 1 500 000 bulletins de vote .€HT
.€TTC
- ◆ prix pour 2 000 000 bulletins de vote .€HT
.€TTC
- ◆ prix pour 1 million de bulletins de vote supplémentaires au-delà de 2 millions de bulletins de vote .€HT
.€TTC

Délais de livraison :

CALENDRIER CONTRACTUEL

(J étant le dernier jour de remise des plis aux services de La poste, fixé au plus tard le mercredi précédant le scrutin, les élections européennes ne comprenant qu'un tour de scrutin).

Date	Obligation de faire : nombre prévisionnel d'enveloppes à réaliser par jour
J-11	
J-10	
J-9	
J-8	
J-7	
J-6	
J-5	
J-4	
J-3	
J-2	
J-1	
J	
TOTAL	